

Concours d'Idées RH - 3^{ème} édition

Règlement

Objet du concours

Le Concours d'Idées RH a pour objet le développement de la marque employeur des entreprises de la filière forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes.

La marque employeur correspond à l'image de l'entreprise en tant qu'employeur que ça soit en interne (vos collaborateurs) ou en externe (vos candidats potentiels). Véritable stratégie RH de l'entreprise, la marque employeur va permettre de communiquer sur les avantages de rejoindre votre entreprise.

Organisateur

Ce concours est organisé par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, l'interprofession régionale de la filière forêt-bois, et son réseau d'interprofessions territoriales : Fibois 01, Fibois 07/26, Fibois 38, Fibois 42, Fibois 69, Pôle d'Excellence Bois.

Objectifs du concours

Le Concours d'Idées RH a pour objectif d'identifier les bonnes pratiques des entreprises de la filière forêt et bois en termes de gestion des ressources humaines, de les mettre en avant auprès des candidats potentiels pour leur montrer l'intérêt d'intégrer la filière et de les partager avec les autres entreprises.

Eligibilité

Le concours est ouvert aux entreprises de la filière forêt-bois de la région Auvergne-Rhône-Alpes, quel que soit leur effectif et leur secteur d'activité.

Les bonnes pratiques RH éligibles à ce concours sont celles débutées à partir du 1^{er} janvier 2023 à aujourd'hui. Les actions doivent être terminées au moment de la candidature pour que l'entreprise puisse montrer les impacts positifs.

Les pratiques RH valorisées pourront être en lien avec :

- ✓ **Recrutement / Intégration / Promotion des métiers**
ex : mise en place d'immersions, formalisation de parcours d'intégration
- ✓ **Formation / Développement des compétences**
ex : construction d'une action de formation en situation de travail
- ✓ **Qualité de Vie et Conditions de Travail / Santé et Sécurité au Travail**
ex : nouvelle organisation des horaires de travail pour faciliter l'équilibre vie privée / vie professionnelle, investissements pour la réduction de la pénibilité
- ✓ **Mixité / Diversité / Inclusion**
ex : adaptation du poste du travail d'un salarié en situation de handicap, aménagement de vestiaires pour femmes

Modalités de candidature

Pour candidater, l'entreprise devra **compléter le formulaire en ligne**.

Jury

Le jury de ce concours sera composé de plusieurs professionnels de l'emploi, des ressources humaines et de la formation

Critères de sélection

Pour sélectionner les lauréats, le jury se basera sur les critères suivants :

- ✓ La pertinence de l'action par rapport à l'objet du présent concours
- ✓ L'impact quantifiable sur la gestion des ressources humaines de l'entreprise
- ✓ La possibilité de partager l'action auprès d'autres entreprises de la filière
- ✓ La clarté de la présentation

Afin d'avoir une analyse la plus pertinente possible, le jury pourra être amené à prendre contact avec les entreprises candidates pour expliciter leur réponse au formulaire de candidature.

Lauréats

Un maximum de 5 lauréats seront choisis par le jury.

Les lauréats du concours bénéficieront d'une mise en avant de leurs actions :

- ✓ **Réalisation d'une vidéo de l'entreprise et de son action par une agence de communication, prise en charge par Fibois AuRA**
- ✓ Partage de cette vidéo sur les réseaux sociaux Fibois AuRA
- ✓ Relais dans le magazine Mention Bois à destination des entreprises de la filière
- ✓ Relais dans le bulletin Focus Emploi à destination des prescripteurs emploi
- ✓ Valorisation à l'occasion des événements emploi

Calendrier

- | | |
|-----------------------|--|
| ▪ 5 mai 2026 | Lancement du Concours d'Idées RH |
| ▪ 12 sept. 2026 | Clôture de l'appel à candidatures |
| ▪ Sept. 2026 | Sélection du jury |
| ▪ Oct. 2026 | Tournage des vidéos des lauréats |
| ▪ Dès nov. / déc 2026 | Mise en avant des entreprises lauréates sur différents supports de communication et lors des événements emploi |

RGPD & confidentialit 

Conform ment aux bonnes pratiques, et afin de respecter la l gislation, les donn es transmises par l'entreprise   Fibois AuRA seront utilis es exclusivement dans le cadre de ce pr sent concours d'id e RH.   tout moment, l'entreprise pourra demander la consultation de ses donn es et la suppression de celles-ci en contactant l'organisateur par mail L.souvignet@fibois-aura.org ou contact@fibois-aura.org. Les donn es seront conserv es par Fibois AuRA pour un d lai de trois ans   partir de la collecte de celles-ci et seront supprim es par Fibois AuRA   l'expiration de ce d lai.

Le jury sera  galement sensibilis  par Fibois AuRA au respect de la confidentialit  des donn es transmises par les entreprises tout au long de ce concours et m me apr s leur participation. En cas de non-respect du principe de confidentialit  d'un membre du jury, celui-ci sera exclu(e) de son r le.

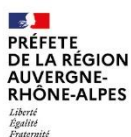
Contact organisation

Laure SOUVIGNET, charg e de d veloppement des comp tences et des talents / L.souvignet@fibois-aura.org / 07.57.18.48.01

Concours organis  par



gr ce au soutien de



Direction r gionale
de l' conomie, de l'emploi,
du travail et des solidarit s



La R gion
Auvergne-Rh ne-Alpes

Op ration soutenue par l' tat dans le
cadre de l'AMI « Comp tences et M tiers
d'Avenir » du Programme France 2030,
op r  par la Caisse des D p ts

